

PRÉREQUIS | PUBLIC

Accessible à tout public pouvant exercer la fonction de tuteur ou de maître d'apprentissage ; aucun prérequis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Professionaliser les maîtres d'apprentissage et les tuteurs dans leurs fonctions pour garantir la réussite des contrats en alternance de l'entreprise. À l'issue de leur formation, les participants seront en capacité d'accueillir et d'intégrer un alternant, de l'accompagner dans le développement de ses compétences et de l'évaluer dans la progression de ses apprentissages.

COMPÉTENCES VISÉES

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant ;
- Apprécier les progrès de l'apprenant durant son parcours ;
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle ;
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.

MODALITÉS

En présentiel dans les locaux de l'organisme de formation.

DÉLAI D'ACCÈS

48 h.

TARIFS

210€ net de taxe/participant, finançable via le plan de développement des compétences.

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques, mises en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test de positionnement, évaluations des acquis, évaluation de la satisfaction en fin de formation.

Possibilité de passer la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur, inscrite au RS sous le n° 5515.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Oui, possibilité d'être mis en relation avec le référent handicap.



RNCP : 5515



14 heures



En présentiel
Nice (06)



210€ net
de taxe/participant
finançable
via le plan
de développement
des compétences



20 candidats
maximum



FORMATEUR(S)

Professionnels de la formation et de l'accompagnement.

NOMBRE DE PARTICIPANTS À LA FORMATION PAR SESSION

20 candidats maximum.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

La formation s'appuie sur le référentiel de compétences relatives à la certification MATU, délivrée par le ministère du travail.

Trois domaines de compétences sont étudiés :

1. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant ;
2. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle ;
3. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.

CONTENU

LES FONCTIONS ET ENJEUX DU TUTORAT DANS UNE ENTREPRISE

- Définition du tutorat : rôle et missions ;
- Les enjeux pour l'entreprise, l'alternant et le maître d'apprentissage/tuteur ;
- Les responsabilités du maître d'apprentissage ou du tuteur.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU TUTORAT

- Accueillir et intégrer l'alternant ;
- Poser le cadre réglementaire ;
- Identifier les besoins et attentes de l'alternant ;
- Se positionner et s'adapter en tant que maître d'apprentissage/tuteur ;
- Communiquer efficacement.

TRANSMETTRE SES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

- Les différentes méthodes de transmission ;
- Définir les compétences clés du poste ;
- Définir les objectifs à atteindre ;
- Construire un parcours de professionnalisation.

SUIVRE ET ÉVALUER LA PROGRESSION DU PARCOURS

- La relation avec le centre de formation ;
- Construire un plan de suivi et de progression du parcours ;
- Adapter l'accompagnement en fonction des difficultés rencontrées ;
- Savoir motiver et écouter l'alternant ;
- Évaluer le savoir-faire et le savoir-être ;
- Construire un support d'évaluation.



CONSEIL & FORMATION

185 Route de St Pierre de Féric
06000 NICE

contact@conseilformaton.net
www.conseilformation.fr